

## Compte rendu du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du jeudi 31 mars 2016

La séance est ouverte à 17h30.

Le quorum étant atteint, nombre de membres présents en début de séance est supérieur à la moitié des membres ayant droit de vote, les travaux du conseil d'établissement peuvent commencer.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Elodie RODOLPHE, CPE

### Ordre du jour

- Adoption du PV du CE n°1
- Compte-rendu du conseil d'école du 21 mars
- Calendrier scolaire 2016/2017
- Rentrée 2016, mise en œuvre de la réforme
- Présentation du budget prévisionnel 2016
- Question diverses

### Adoption du PV du CE n°1

VOTE : 13 votants POUR : 13, UNANIMITÉ

### Compte-rendu du conseil d'école du 21 mars

Mme MENOURET, directrice de l'école fait le compte-rendu du conseil (voir annexe jointe).

Les points abordés dans ce conseil ont été les suivants :

- Calendrier scolaire
- Formation continue des enseignants
- Les différents projets menés cette année (APP)

### Calendrier scolaire 2016/2017

En préambule, le Principal rappelle que le calendrier scolaire doit être harmonisé pour tous les établissements du réseau AEFÉ Malgache. Ce calendrier a déjà été présenté aux associations de parents d'élèves et aux organisations syndicales enseignantes. L'équilibre entre les périodes scolaires est respecté.

Les représentants des parents d'élèves en conseil d'école ont exprimé le souhait de modifier la date de rentrée des élèves. L'établissement accueillant cinquante internes et les écoliers ne travaillant pas le vendredi après-midi, ils s'interrogent sur l'intérêt de rentrer le vendredi 2 septembre. Cette rentrée un vendredi oblige l'ouverture de l'internat le premier week-end puisque celui-ci ouvre une semaine sur deux.

Le Principal ne s'oppose pas à cette idée mais rappelle que cette modification reste soumise à l'accord du COCAC. Il indique également que l'IEN n'est pas favorable à ce que les petites vacances soient raccourcies.

Après échange, la proposition retenue est la suivante :

La proposition de calendrier scolaire 2016/2017 est retenue avec proposition de modification de la rentrée des élèves le lundi 5 septembre et récupération de la journée le mercredi 24 mai après-midi et le mercredi 7 juin après-midi.

**VOTE : 13 votants POUR : 13, UNANIMITÉ**

### Rentrée 2016 et réforme du collège

Le Principal présente au conseil le contenu de la réforme du collège qui s'appliquera à la rentrée.

Cette réforme porte à la fois sur certaines matières et sur l'organisation générale des enseignements, elle s'accompagne également de la mise en œuvre des nouveaux programmes pour l'ensemble du collège.

Ce qui va changer :

- ✓ L'enseignement de la seconde langue vivante commence en 5<sup>ème</sup>
- ✓ Une partie des heures affectées aux disciplines sera enseignée sous la forme de projets ou d'accompagnement des élèves (EPI et AP)
- ✓ Les heures d'enseignement diminuent avec la réforme du collège.

Nombre d'heures initiales par discipline et par niveau

	HORAIRE ELEVES ACTUELS				HORAIRE ELEVES REFORME				
	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	
Français	5h	4h	4h	4h30	4h30	4h30	4h30	4h	Français
Maths	4h	3h30	3h30	4h	4h30	3h30	3h30	3h30	Maths
LV1	4h	3h	3h	3h	4h	3h	3h	3h	LV1 - Anglais
LV2			3h	3h		2h30	2h30	2h30	LV2
Hist. Géo. EC	3h	3h	3h	3h30	3h	3h	3h	3h30	Hist. Géo. EMC
SVT	1h30	1h30	1h30	1h30		1h30	1h30	1h30	SVT
Techno	1h30	1h30	1h30	2h	4h	1h30	1h30	1h30	Techno
SPC		1h30	1h30	2h		1h30	1h30	1h30	SPC
Arts Plastiques	1h	1h	1h	1h	1h	1h	1h	1h	Arts Plastiques*
Musique	1h	1h	1h	1h	1h	1h	1h	1h	Musique*
EPS	4h	3h	3h	3h	4h	3h	3h	3h	EPS
<b>TOTAL / colonne</b>	<b>25h</b>	<b>23h</b>	<b>26h</b>	<b>28h30</b>	<b>26h</b>	<b>26h</b>	<b>26h</b>	<b>26h</b>	<b>TOTAL / colonne</b>

Avec la Réforme du collège : accompagnement et projets seront prélevés sur les heures des disciplines, au lieu de s'y ajouter.

	HORAIRE ELEVES ACTUELS				HORAIRE ELEVES PROJET				
	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	
TOTAL / colonne (Tab.1)	25h	23h	26h	28h30	26h	26h	26h	26h	TOTAL / colonne (Tab.1)
<u>répartition</u> Heures disciplines	25h	23h	26h	28h30	23h	22h	22h	22h	<u>répartition</u> Heures <b>restant aux disciplines</b>
Accompagnement Perso.	2h				3h				Accompagnement Perso.
Itinéraire de Découv.		2h	2h			4h	4h	4h	AP et Ens. Pratiques Interdisc.
<b>TOTAL</b>	<b>27h</b>	<b>25h</b>	<b>28h</b>	<b>28h30</b>	<b>26h</b>	<b>26h</b>	<b>26h</b>	<b>26h</b>	<b>TOTAL</b>

### Les langues vivantes

- ✓ Les sections euro disparaissent avec la réforme du collège.
- ✓ Les sections bi langues resteront ouvertes à condition que les élèves aient eu un enseignement d'une autre langue que l'anglais à l'école primaire.
- ✓ Par contre tous les enfants commenceront une seconde langue à partir de le 5<sup>ème</sup>, au lieu de la 4<sup>ème</sup> aujourd'hui

### Les enseignements pratiques interdisciplinaires de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

C'est une façon différente de travailler : les EPI doivent permettre de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective ; Deux à trois heures hebdomadaires leur sont consacrées : elles sont prélevées sur les cours traditionnels qui y sont travaillés (toutes les disciplines contribuent aux EPI au cours du cycle) ; A chaque établissement de définir, pour chaque niveau, quels thèmes sont travaillés, quelles matières sont impliquées, etc.

• **Les EPI s'inscrivent dans l'un des 8 thèmes de travail suivants :**

- ✓ Corps, santé, bien-être, sécurité ;
- ✓ Culture et création artistiques ;
- ✓ Transition écologique et développement durable ;
- ✓ Information, communication, citoyenneté ;
- ✓ Langues et cultures de l'Antiquité ;
- ✓ Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales ;
- ✓ Monde économique et professionnel ;
- ✓ Sciences, technologie et société.

### Comment la réforme sera-t-elle mise en œuvre au collège?

#### En sixième :

La réforme inscrit 3H d'AP en 6<sup>ème</sup>.

**1<sup>ère</sup> Heure** : une heure de renforcement en Français en ½ groupe couplée avec une heure en ½ CDI (recherche documentaire, apport culturel...).

**2<sup>ème</sup> Heure** : une heure de renforcement ou d'approfondissement en Mathématiques en classe entière avec des travaux en ateliers selon les besoins identifiés.

**3<sup>ème</sup> Heure** : Une heure de méthodologie portée par trois disciplines en alternance par trimestre (T1 : français, T2 : EIST, T3 : Langues vivantes)

Aide personnalisée	Thèmes	Heures profs	Organisation
<b>H1</b>	Renforcement Français <i>Groupe 1</i>	1	Année
	Culture et CDI <i>Groupe 2</i>	1	
<b>H2</b>	Renforcement ou approfondissement Maths <i>Classe entière</i>	1	Année
<b>H3</b>	Méthodologie	0.33	T1 : Français
		0.33	T2 : EIST
		0.33	T3 : Langues

**En 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>** : 2 heures d'aide personnalisée et 2H d'enseignements pratiques interdisciplinaires.

Compte tenu de la structure de l'établissement, une répartition semestrielle semble être la plus facile à mettre en place. En effet, chaque niveau doit traiter du même thème EPI et deux thèmes doivent être traités chaque année.

Exemple en 5<sup>ème</sup>

5A	5B
Semestre 1 : <b>Culture et création artistiques</b>	Semestre 1 : <b>Transition écologique et développement durable</b>
Semestre 2 : <b>Transition écologique et développement durable</b>	Semestre 2 : <b>Culture et création artistiques</b>

Pour une classe de 5<sup>ème</sup>

	Thèmes	Heures profs	Organisation
<b>H1</b> Aide personnalisée	Dominante Français	1	Année
<b>H2</b> Aide personnalisée	Dominante Mathématiques	1	Année
<b>H3</b> Enseignements Pratiques Interdisciplinaires	<b>Culture et création artistiques</b>	2 ou plus	Semestre 1
<b>H4</b> Enseignements Pratiques Interdisciplinaires	<b>Transition écologique et développement durable</b>	2 ou plus	Semestre 2

**Les deux thèmes retenus par niveau :**

**Niveau 5<sup>ème</sup> :**

- Ecologie Développement Durable
- Corps /Santé/Bien-être et Sécurité

**Niveau 4<sup>ème</sup> :**

- Information/communication/citoyenneté
- Culture et création artistique

**Niveau 3<sup>ème</sup> :**

- Monde économique et professionnel
- Sciences/Technologie/Société

**L'enseignement des langues**

- **Le Mandarin :** Le Mandarin à l'entrée 6<sup>ème</sup> disparaît, la continuité est assurée, les 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> qui ont débuté pourront poursuivre cet enseignement si les familles le souhaitent.
- **L'option EURO :** L'option est supprimée, un enseignement de complément (facultatif) « Langue et culture anglo-saxonne » est créé de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> à raison de 2H/semaine.
- **Le Malgache :** Maintien d'une 1H obligatoire de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- **L'Espagnol :** L'enseignement de l'espagnol commence en 5<sup>ème</sup> à raison de 2,5H/semaine.

**Le budget prévisionnel 2016**

Il s'agit du budget prévisionnel adopté par le comité de gestion du 08/12/2015 et validé par l'AEFE.

Le budget prévisionnel a été construit à partir de deux grands principes :

**Prudence**

- Hausse modérée des frais de scolarité.
- Anticipation des effets négatifs du taux de change
- Souci de maintenir les locaux en bon état

**Ambition**

- Réponse adaptée aux demandes des personnels dans le domaine salarial.
- Maintien des dépenses d'enseignement à un niveau élevé
- Volonté de préparer l'avenir par une politique d'investissement cohérente avec les enjeux à venir.

RECETTES		DÉPENSES	
Section fonctionnement Externat	2 070 734 600,00	Section fonctionnement Externat	2 070 734 600,00
Subvention APP	41 841 500,00	Subvention APP	41 841 500,00

J3		J3	
Section fonctionnement Internat	842 031 000,00	Section fonctionnement Internat	842 031 000,00
Recettes d'investissement ZR	68 140 766,69	Dépenses d'investissement ZD	168 140 766,69

### Questions diverses

**La gestion des absences des professeurs au collège, comment sont gérés les absences – par ailleurs justifiées – des professeurs au collège ? Quelles sont les possibilités offertes aux élèves lors de ces absences ? Quelles informations sont données aux familles ?**

Le Principal comprend que cette question puisse être posée à ce moment de l'année et particulièrement depuis la rentrée de février. Le calendrier des formations a, en effet, perturbé le bon fonctionnement de l'établissement notamment les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Même si, comme la question le précise, toutes ces absences étaient justifiées et seront bénéfiques pour améliorer la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves, la conjonction d'un stage en France de deux enseignants avec un stage de formation pour une autre à Tana mais également un voyage scolaire pour les 3<sup>ème</sup> au LFT ont pesé sur les emplois du temps des élèves.

Même si la situation de ces deux dernières semaines était très exceptionnelle, plusieurs pistes sont à mettre en œuvre pour tenter de répondre à ce problème, la première piste serait l'inscription au budget de l'établissement d'un volant d'heures supplémentaires qui seraient proposées aux enseignants présents pour assurer des cours aux élèves, la deuxième serait de proposer via la MDC l'organisation d'activités sportives ou culturelles, la troisième serait de réaménager les emplois du temps des élèves pour éviter de trop nombreuses heures de permanence. Le Principal pense que le mélange de ces trois options serait de nature à résoudre ce problème à condition que les dates de stage soient prévues à l'avance, ce n'est pas toujours le cas.

L'information aux familles n'a pas été assez efficace, à l'avenir la vie scolaire fera noter dans les carnets de liaison toutes les absences de professeurs.

**Le voyage à Tana des 3<sup>ème</sup>, quel est le programme ? Les objectifs ? Peut-on envisager une visite des écoles homologuées ?**

Le Principal laisse M.SAINT-GUILHEM répondre à ces questions, en rappelant que ce projet a été travaillé en concertation avec lui et le programme qu'il a validé a été fait en fonction d'objectifs précis et ciblés.

M.SAINT-GUILHEM précise que ce déplacement s'inscrivait dans le cadre d'une Action Pédagogique Orientation, validé et financé entièrement par l'AEFE, ceci explique aussi pourquoi les familles n'ont pas été sollicitées pour participer financièrement à ce déplacement. La Conseillère Orientation de l'AEFE avait également préconisé ce déplacement dans son rapport de mission rendu en 2015.

Les familles ont été informées lors de la réunion d'informations sur le voyage du programme, aucune famille n'a contesté ce projet et toutes les familles ont donné leur accord.

M.SAINT-GUILHEM rappelle que cette sortie fait partie du Parcours d'Orientation des élèves (Parcours d'Avenir), l'année de troisième étant une année charnière avant l'entrée au Lycée, il est important que les élèves puissent disposer de toutes les informations pour faire les bons choix avant l'entrée en seconde.

Les adultes qui ont accompagné ce voyage sont tous acteurs du processus d'orientation de nos élèves, les deux professeurs principaux de troisième, la CPE également Personne Ressource Information Orientation du collège et la professeure documentaliste.

Le LFT, lycée mutualisateur du réseau des établissements AEFÉ de Madagascar, dispose des ressources en personnel apte à aider les élèves dans leurs projets. Le LFT propose un grand nombre d'enseignement d'exploration que les élèves peuvent découvrir pendant ce voyage. Le choix de loger les élèves à l'internat aide également les élèves à se projeter dans la rentrée à venir.

Le collège René CASSIN est un établissement conventionné de l'AEFE, il est donc naturel qu'il fasse découvrir le lycée en gestion directe de l'AEFE à Madagascar, le LFT. Visiter les établissements partenaires, au nombre de quatre, n'est pas envisageable sur un temps aussi court. Ils ne sont d'ailleurs pas a priori favorables à cette idée. Cette démarche doit se faire individuellement au niveau des familles.

De l'avis général, le séjour a été incontestablement un moment fort de leur parcours d'éducation et d'orientation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Secrétaire de séance,

Elodie Rodolphe

Le Chef d'établissement,

Thierry GAZZOLI